



**REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS DES CHAMPIONNATS
DEPARTEMENTAUX U15 MASCULINS ET FEMININS**

**Saison
2024-2025**

ARTICLES

U 15 M et F

1- ORGANISATION	Le Comité de l'Eure de Basket-ball est l'organisateur des championnats départementaux Masculins et Féminins U15 (2010-2011 et 2012-2013 surclassés) Le terme joueur comprend les joueurs et les joueuses.					
2 - MIXITE	Les équipes mixtes ne sont pas autorisées dans ces championnats. L'équipe fautive perdra la rencontre par pénalité.					
3 - STRUCTURE DES CHAMPIONNATS	MASCULINS		FEMININS			
	Championnat en 2 phases Phase 1 : 8 poules de 4 équipes : Les équipes classées 1ères des poules A et B disputeront un match de barrage sur terrain neutre pour accéder au championnat régional. Phase 2 : poules de force : 5 poules de 6 équipes. L'équipe classée 1ère de la poule A sera proclamée championne de l'Eure.		Championnat en 2 phases Phase 1 : 2 poules de 6 équipes. L'équipe classée 1ère de la poule A au 14/12/2024 pourra accéder au championnat régional. Phase 2 : poules de force : 3 poules de 4 équipes. L'équipe classée 1ère de la poule A sera proclamée championne de l'Eure.			
4 - HORAIRES DES EPREUVES	Les rencontres doivent se dérouler le samedi après-midi. En accord entre les clubs, les rencontres peuvent se dérouler le samedi matin ou le dimanche.					
	KM	Matin		Après-midi		
	<10	Entre 9h30 et 11h30		Entre 13h30 et 18h00		
	<20	Entre 10h00 et 11h30		Entre 14h00 et 18h00		
	<30	Entre 10h30 et 11h30		Entre 14h30 et 17h30		
<50	Entre 10h30 et 11h30		Entre 15h00 et 17h00			
>100	Entre 10h30 et 11h30		Entre 15h30 et 17h00			
Au plus tard 16h00 le DIMANCHE						
5 - TAILLE DES BALLONS ET DES PANIERS	L'équipe visitée est chargée de fournir les ballons pour les rencontres et l'échauffement des équipes visiteuses (2 ballons de qualité correcte).					
	MASCULINS		FEMININS			
	Taille 7		Taille 6			
Hauteur de paniers : 3.05 m						
6 - QUALIFICATION DES LICENCES	Pourront participer : - Licences C (y compris surclassés) : 10 - Licences C1, C2 ou T : 5 maxi					
7 - DUREE DES RENCONTRES	Périodes	Tps de pause entre quart temps	Tps de pause à la mi-temps	Prolongation si égalité après temps régulier		Si égalité après prolongation
				Nombre	Durée	
	4 x 8 min	1 min	10 min	1 à 2	3 min	Tirs de Lancers-Francis : 1 joueur désigné par chaque entraîneur (non exclus pour fautes). Les points sont ajoutés à la marque. Si de nouveau égalité, appliquer la même procédure.
8 - TEMPS MORTS	Règlement Fédéral					
9 - PARTICIPATION A LA RENCONTRE		Sur la feuille de match		Sur le terrain		
		Maxi	Mini	Maxi	Mini	
	Nombre de joueurs	10	6	5	2	
10 - REGLES DE JEU	Application du règlement de jeu international, sauf directives techniques					
11 - DIRECTIVES TECHNIQUES	Toutes les défenses de zone, zone-presse tout-terrain et ½ terrain sont déconseillées. Défense homme à homme à privilégier. En cas d'entorses aux directives techniques, l'entraîneur pourra le faire enregistrer sur la feuille de marque dans la case "réclamation". Sanction(s) en cas de manquement aux directives techniques : Après plusieurs signalements et constatations d'une personne habilitée par le Comité, la commission sportive pourra refuser l'engagement de l'équipe qui enfreint le règlement la saison suivante.					
12 - ARBITRAGE	Le club recevant assure l'arbitrage.					
	Arbitrage : Remise en jeu: Pour favoriser le jeu rapide chez les jeunes, l'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur les remises en jeu en zone arrière (sauf après une faute ou un temps-mort). Les remplacements en zone arrière ne sont donc plus autorisés sauf faute, temps-mort ou arrêt de jeu prolongé (joueur blessé, ballon dans les tribunes, ...). Même après un entre deux, le remise en jeu suite à la possession alternée peut se faire rapidement.					